

AR Prefecture

016-200054047-20220523-2022_05_23_05-DE

Reçu le 25/05/2022

Publié le 25/05/2022

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement,
- **AUTORISE** M. Le Maire à solliciter l'aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région.
- **AUTORISE** M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 24 mai 2022

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

